

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2025-010-UEMA MARSEILLE E.M.PU BRICARDE
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé en : Unité d'enseignement autisme en maternelle UEMA
	PLACE DU POSTE	Ce dispositif médico-social est implanté à I.M.E. DUE APAR (Rattachement administratif : E.M.PU BRICARDE MARSEILLE 16 ^{ème} – 0132328K)
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois à six ans, ayant un diagnostic d'autisme, n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire pour lesquels la maison départementale des personnes handicapées a notifié ce besoin. Ces unités sont adossées à un établissement médico-social. - Stratégie nationale TND 2023-2027 - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
	MISSIONS	- Piloter le projet pédagogique de l'UE maternelle - Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement. - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS). - Assurer un enseignement aux élèves de l'UEMA en visant les attendus des programmes de l'école maternelle - Partager, avec l'équipe du service médico-social un langage et des outils de réflexion communs. - Transmettre des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels - Réaliser avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements du projet de l'enfant. - Favoriser au sein de l'établissement des relations de confiance et de collaboration entre l'équipe de professionnels de l'ESMS et avec la communauté éducative de l'école. - Favoriser également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il informe. - Etre l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail pédagogique proposé à leur enfant.
	COMPETENCES	Le candidat : - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), - assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle ou élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLOMES OU EXPERIENCE	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae. Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACT	Mme VOLPI, IEN ASH Ouest - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr - 04.88.49.10.81